> Gouvernement du Québec Députée de Bourassa-Sauvé Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Québec, le 5 novembre 2009

Monsieur Pierre Renaud Président Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Édifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Je vous informe que je rendrai publique l'étude d'impact sur le projet de construction de la voie de contournement de Rouyn-Noranda – route 117 par le ministère des Transports, le 17 novembre 2009, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

En conséquence, je demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de préparer le dossier pour la consultation publique, tel que prévu aux articles 11 et 12 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, incluant l'avis sur la recevabilité de l'étude d'impact dont vous trouverez copie ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LINE BEAUCHAMP

Liel Egan Camo